



**PROVINCE DE QU  BEC
MUNICIPALIT   DE VAL-DES-BOIS**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les pr  sentes donn   par la soussign  e, secr  taire-tr  sori  re, de la susdite municipalit  , que le conseil,    une s  ance ordinaire tenue    la salle du conseil de la mairie de Val-des-Bois, le 7 janvier 2020, a adopt   le r  glement municipal num  ro RM02-2020 et intitul   **R  GLEMENT RELATIF    LA TARIFICATION DES SERVICES D'AQUEDUC 2020.**

Le r  glement peut   tre consult   au bureau du secr  tariat municipal sis au 595, route 309    Val-des-Bois.

DONN      Val-des-Bois, ce huiti  me jour du mois de janvier 2020.

Anik Morin
Directrice g  n  rale / Secr  taire-tr  sori  re

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS**

Je soussignée, secrétaire trésorière, domiciliée à Val-des-Bois, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant une copie à l'église paroissiale et une copie à la mairie de Val-des-Bois, le 8 janvier 2020, entre 9h00 et 16h30.

Anik Morin
Directrice générale/secrétaire-trésorière